

En tant que nations, nous sommes tous membres d'une même famille. Le bien de chacune est lié au bien de toutes. On ne saurait trop hautement, trop rapidement ni trop largement développer ce sens de la communauté d'intérêt. Le maintien d'une prépondérance de force morale, économique et militaire au service de la liberté est d'importance vitale à la défense de la liberté. Tout le reste est purement secondaire. Il me semble donc qu'aujourd'hui, les Nations Unies ont un devoir suprême à remplir, celui de tendre leurs énergies vers la réalisation de cet impérieux besoin.

Nous avons un autre motif péremptoire de tout mettre en oeuvre pour développer un esprit de famille mondial. Je veux parler de la nécessité urgente d'établir une régie efficace de l'énergie atomique. Les découvertes scientifiques de ces dernières années ont mis ce terrible moyen de destruction à la disposition de l'humanité. Les savants de partout connaissent maintenant fort bien les procédés de libération de l'énergie atomique. Avec le temps, toutes les nations qui possèdent la compétence technique nécessaire et qui y mettront le degré voulu d'application seront en mesure de fabriquer et de lancer des bombes atomiques. La régie internationale de l'énergie atomique pourrait faire de ce terrible engin de destruction une force susceptible de rendre d'immenses services à l'humanité.

Devant la menace que constitue l'énergie atomique, les nations ne sauraient trop s'efforcer, dans l'intérêt de leurs propres populations et de celles des autres pays, d'assurer cette prodigieuse transformation. L'espoir du monde me semble reposer aujourd'hui sur l'ONU, seul organisme mondial capable d'instituer cette régie internationale.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'Assemblée samedi dernier, le représentant de l'URSS a déclaré que la Commission de l'énergie atomique, après avoir travaillé trente mois durant, n'avait obtenu aucun résultat concret et que ses efforts étaient restés infructueux. Il a cherché à blâmer les Etats-Unis de ce que la régie internationale de l'énergie atomique n'ait pas encore été instituée. Je ne pense pas que cette thèse soit conforme aux faits. Le Gouvernement canadien a pris part depuis le début aux études et aux négociations importantes qui se sont poursuivies sur le sujet. Je puis donc parler en connaissance de cause.

Les faits démontrent de manière probante que les Etats-Unis se sont non seulement efforcés avec sincérité et confiance de trouver une solution mais que, sous réserve de justes sauvegardes, ils n'ont pas hésité à offrir au monde les avantages immenses que leur ont valus durant la dernière guerre les efforts gigantesques qu'ils ont déployés dans ce domaine.

Il y a deux ans, lorsque s'ouvrirent les réunions de la Commission de l'énergie atomique, nul n'était sûr qu'il serait possible de dresser un plan réalisable de régie et d'exploitation, à l'échelle internationale, de cette puissante source d'énergie. Un plan n'en a pas moins été conçu à cette fin. Les nations qui possèdent actuellement les ressources et l'habileté requises pour produire de l'énergie atomique ont accepté de participer à l'exécution du plan.

Lorsqu'il nie qu'on ait fait des progrès sensibles vers l'élaboration d'un projet de régie internationale de l'énergie atomique, le représentant de l'URSS est en somme le seul de cet avis. Tous les